Communiqué de presse





Levée de fonds réussie pour le parc éolien citoyen de FEEOLE : les travaux vont pouvoir démarrer en 2024

27 Février 2024

En juillet 2023, le collectif d'acteurs institutionnels composé de la SEM Energ'iV, de la SEM SIPENR et d'Énergie Partagée officialisait son entrée au capital de la SAS FEEOLE à hauteur de 60%. Le collectif citoyen à l'origine du projet, rejoint par Roche aux Fées Communauté, conservait 40 % des

Au cours des derniers mois, des étapes importantes ont été validées. Elles viennent conforter le projet et assurer sa réalisation : passage au concret dès septembre 2024 avec le démarrage des travaux, puis à l'été 2025 les éoliennes de FEEOLE seront mises en service.

Retour sur le calendrier et explications sur les derniers succès remportés!

Le projet

Depuis cet été, le projet a enchainé trois grands succès :

Lauréat de l'Appel d'Offre national éolien terrestre organisé par la Commission de Régulation de l'Energie

FEEOLE obtient par ce biais un prix garanti de l'électricité sur 20 ans. Moins de 6 projets sur 10 ont été retenus: une belle victoire pour un projet public et citoyen.

C'est le premier projet éolien de France à avoir pu bénéficier du bonus « gouvernance partagée » : 5 points de majoration dans la notation si la part de fonds propre et de droit de vote des citoyens et des collectivités est supérieur à 50 %.

Signature du contrat d'achat et de maintenance de 4 éoliennes avec NORDEX.

Cet accord entre FEEOLE et un des leader mondiaux de l'éolien montre que la transition énergétique passe nécessairement par le rapprochement du monde industriel et des acteurs publics et citoyens.

Signature d'un contrat de crédit arrangé par la Banque Populaire Grand Ouest, avec la participation du Crédit Coopératif et d'Arkéa Banque Entreprises et Institutionnels

Après une phase d'audits juridique, technique, et financier, signature du contrat le 30 décembre 2023 d'un montant maximal de 29 000 000 € (investissement et avance TVA) et paiement du premier acompte à NORDEX qui a permis de confirmer la commande et lancer la fabrication des éoliennes.



Le parc éolien citoyen FEEOLE a obtenu le Label Énergie Partagée

en raison de son approche exemplaire. Soutenu par l'Ademe, ce label évalue les projets et distingue les démarches de développement particulièrement vertueuse pour les territoires.

Et demain:

Durant le premier trimestre 2024 : avec le support de son partenaire Energiequelle SAS (anciennement P&T Technologie SAS), développeur historique et assistant à maitrise d'ouvrage du projet, FEEOLE va poursuivre l'attribution des autres marchés nécessaires à la construction et notamment ceux liés au génie civil, aux infrastructures d'accès et aux réseaux électriques.

FEEOLE va poursuivre son étude de faisabilité de vente directe de l'énergie produite une des 4 éoliennes pourrait être réservée à de l'autoconsommation collective afin de faire bénéficier les communes, entreprises et habitants du territoire d'un prix de l'énergie décorrélé des fluctuations du marché... et garantie 100 % renouvelable et local Le collectif citoyen de FEEOLE va relancer une campagne d'adhésion pour inviter de nouveaux habitants à rejoindre le projet.

Septembre 2024 : Démarrage des travaux

Eté 2025 : Mise en service des éoliennes et injection des 1er électrons dans le réseau.

Chiffres clés

4 nombre d'éoliennes du parc

34 400 MWh / an production annuelle attendue soit la consommation de 6 900 foyers

12 MWc puissance installée

87 € / MWh tarif de rachat garanti sur 20 ans obtenu à l'AO CRE

178 m hauteur des éoliennes en bout de pale

24 000 000 € investissement total pour le projet (étude, développement et investissement)























Présentation des acteurs



Photo prise lors de la signature le 12 juillet 2023 de l'entrée au capital de la SAS FEEOLE d'Energ'iV, de la SEM SIPENR et d'Energie Partagée

FEEOLE Développement Citoyen

En 2010, 15 citoyens fondateurs créent l'association l'Énergie des Fées, avec l'appui de Roche aux Fées Communauté, en vue de lancer un projet de parc éolien citoyen et de travailler la thématique des économies d'énergie sur le territoire. Les objectifs étaient de participer à l'autonomie énergétique locale, développer les énergies renouvelables et garder la richesse produite sur le territoire. Cette période est consacrée à l'information locale sur le projet. Une première recherche de financement et le début des études amène à la création en 2013 de la SAS FEEOLE.

La société compte 37 associés (168 citoyens). Après le choix de la zone d'implantation et les démarches foncières, le collectif de citoyen FEEOLE fait le choix de se faire accompagner par Energiequelle (anciennement P&T Technologie) pour la réalisation des études et la constitution du dossier de demande de d'autorisation d'exploiter. Le permis est délivré en 2018 par la préfecture et définitivement purgé de tout recours en 2022.

Lasociété holding citoyenne FDC est créée en 2020 et possède la totalité des parts de la SAS FEEOLE. Au sein de FDC, les décisions sont prises selon la règle "un associé = une voix". En 2023 FDC revend 60 % de ses parts dans la SAS FEEOLE, et Roche aux Fées Communauté entre au capital de FDC.

Roche aux Fées Communauté

Un territoire volontaire et impliqué pour le développement des EnR, depuis 15 ans :

- Un soutien historique à la filière éolienne et une participation active dans les réseaux d'acteurs sur les EnR (adhérent CLER, AMORCE, TARANIS)
- Un « Territoire à Energie Positive », labélisant son rôle moteur dans la transition énergétique avec des objectifs ambitieux de développement des EnR
- Une implication directe dans le montage de projets d'EnR (maîtrise d'ouvrage, investissement, accompagnement) et études prospectives pour impulser une valorisation locale de l'énergie
- -De nombreuses actions de sensibilisation des élus, du grand public, et des scolaires en faveur des EnR en partenariat avec Energie des Fées RAFCO sera aux côtés des citoyens dans FDC.

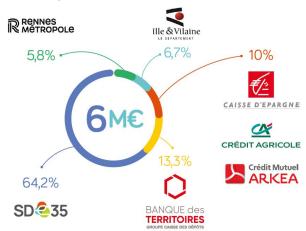
Energie Partagée Investissement

Mouvement national de l'énergie citoyenne, Énergie Partagée accompagne et finance les projets citoyens de production d'énergie renouvelable. Portés par des collectifs citoyens et des collectivités locales qui en maîtrisent la gouvernance, ils font bénéficier leur territoire des retombées économiques générées. Reconnu Entreprise solidaire d'utilité sociale (ESUS) et labellisée Finansol, Énergie Partagée est aussi un outil d'investissement qui soutient les projets citoyens d'énergie renouvelable, en y investissant en fonds propres l'épargne de plus de 7300 actionnaires citoyens. Depuis sa création en 2010, Énergie Partagée a engagé plus de 38,6 millions d'euros dans 135 projets (dont 25 projets éoliens), pour partie en développement ou en chantier. Lorsqu'ils seront tous en service, ils alimenteront en énergie plus de 636 000 personnes. www.energie-partagee.org

Energ'iV

Emanation du Syndicat Départemental d'Energie d'Ille-et-Vilaine, Energ'iV est une structure publique locale de type Société d'Economie Mixte créée en 2018.

Elle est l'outil public de développement des énergies renouvelables en Ille-et-Vilaine : photovoltaïque, méthanisation, éolien et bois énergie mais également le premier opérateur de la mobilité biogaz en Ille-et-Vilaine. Energ'iV a produit 26 GWh d'électricité renouvelable et ses premiers MWh de biogaz en 2023. Elle est actionnaire d'une trentaine de projets en fonctionnement ou en développement. Son action est marquée par une volonté forte de favoriser l'acceptation des projets en incitant l'implication et l'investissement citoyen. Afin de poursuivre son développement, son capital initial de 6 millions sera porté à 21 millions avant l'été 2024.



Présentation des acteurs



SEM SIPENR

Emanation du Syndicat d'Energie d'Ile de France (SIPPEREC), de la Caisse des dépôts et consignations et d'acteurs publics et citoyens de l'énergie, SIPEnR a pour vocation le développement, le financement et l'exploitation de moyen de production d'énergies à partir de sources renouvelables partout en France. Les centrales détenues par SIPEnR et ses partenaires produisent chaque année 109 GWh d'électricité verte.

En privilégiant les moyens de production 100% publics et citoyens, SIPEnR développe des moyens de production au service des territoires. Ses projets concernent en particulier les filières solaire, éolienne, hydrogène et géothermie. La SEM SIPEnR est le fruit d'un partenariat entre plusieurs acteurs régionaux et nationaux impliqués et reconnus pour leur engagement et leurs réalisations en faveur de la transition énergétique. La SEM SIPEnR est par ailleurs actionnaire et administratrice de plusieurs SEM, sur d'autres territoires, dédiées au développement des ENR.

Crédit Coopératif

Le Crédit Coopératif est une banque engagée au service des transitions environnementales et sociales. S'il exerce tous les métiers et expertises de banquier, sa vocation est de mettre ses compétences au service des acteurs de l'économie réelle. Historiquement banque coopérative de personnes morales, son capital est apporté à 100% par ses clients : les coopératives, les PME-PMI, les mutuelles, les associations, les organismes d'intérêt général et les mouvements qui les représentent. Ils cumulent ainsi la double qualité de client et de sociétaire. Grâce à ses produits bancaires du quotidien, solidaires et tra-cés, les particuliers sont eux-aussi de plus en plus nombreux à faire le choix du Crédit Coopératif. Fier de ses racines sociales, le Crédit Coopératif est l'un des partenaires premium des Jeux Olympiques Paralympiques de Paris 2024, qui promettent d'être plus inclusifs, plus durables plus solidaires. et www.credit-cooperatif.coop / www.lepouvoirdenousengager.fr

Nordex

Nordex,concepteuretfabricant d'éoliennes de grande puis sance depuis plus de 35 ans. Aujour d'hui, avec une puis sance totale de 44 GW, Nordex Group est un des pionniers de l'industrie éolienne. Nordex France, filiale du groupe, est un acteur majeur de la filière en France depuis 2001. En plus de la conception et de la commercialisation de turbines, Nordex France est présent tout au long de la chaîne de valeur grâce à une expertise dédiée à la réalisation de chantiers 100 % clés en main et à la maintenance de ses turbines. Fort de ses 450 collaborateurs répartis sur tout le territoire entre le siège en région parisienne et ses 24 centres de maintenance, Nordex France affiche aujour d'hui plus de 3,4 GW de puissance en fonctionnement soit environ 1300 éoliennes.

Energiequelle

Chez Energiequelle, nous sommes convaincus de l'indispensable transition énergétique et du rôle essentiel des énergies renouvelables dans cette mutation. Notre société fondée en 2001, riche d'une cinquantaine de collaborateurs, réunit toutes les compétences pour assurer le développement, le financement, la construction et l'exploitation de parcs éoliens et photovoltaïques. Répartis sur 3 sites en France, nous avons construit des parcs pour une puissance totale de près de 240 MW et gérons l'exploitation d'installations pour 280 MW.

Envinergy

Envinergy est une société de conseil financier spécialisée dans les énergies renouvelables dans les domaines de l'éolien, l'hydroélectricité, le solaire, la biomasse ainsi que le stockage. Notre équipe offre une grande expertise en financement, fusion-acquisition et valorisation. En complément des projets ENR en exploitation ou prêts à construire, Envinergy est également actif sur des opérations portant sur des portefeuilles de projets «early stage» et sur des plateformes détentrices d'actifs à tout stade de développement et d'équipes opérationnelles.

Banque populaire Grand Ouest

Régionale, coopérative et engagée, Banque Populaire Grand Ouest s'attache, depuis l'origine, à accompagner son territoire vers un développement dynamique et responsable.

A ce titre, la Banque Populaire accompagne notamment les projets liés à la transition énergétique à travers sa banque d'affaires Otoktone. Les financements éalisés portent aussi bien sur du biogaz, du PV ou de l'éolien et représentent aujourd'hui 500M€ d'encours.

Arkéa Banque Entreprises et Institutionnels

Arkéa Banque Entreprises et Institutionnels est la filiale du groupe Crédit Mutuel Arkéa dédiée aux marchés des entreprises (PME & ETI), des acteurs publics et institutionnels locaux et des professionnels de l'immobilier.

La banque accompagne 15 000 acteurs économiques partout en France à travers ses 21 implantations.

Elle propose à ses clients une offre complète (financements, traitement des flux, moyens de paiement, épargne, assurances, opérations de salle des marchés, opcvm, etc.).

www. arkea-banque-ei.com

Annexe



Infographie des 5 axes du Label Énergie Partagée











Toutes les décisions au sein de la société de projet sont prises de façon démocratique et transparente.

Le projet s'inscrit dans une démarche de réduction des impacts environnementaux e des consommations d'énergi







Rémunérer l'épargne des ménages et les capacités d'investissement des collectivités grâce aux EnR.



Contacts presse



Energ'iV / Sophie LANTERNIER Responsable communication 06 61 22 09 02 - s.lanternier@sde35.fr

Energie Partagée / Erwan BOUMARD Directeur - 06 26 38 58 67 erwan.boumard@energie-partagee.org





















